



Agir pour  
la biodiversité



*Communiqué de presse inter-associatif*

*13 juin 2023*

## **La CLE nie la vérité sur la ressource en eau.**

**Par 31 voix sur 54, sur proposition du Préfet et du Conseil départemental de la Vienne, la CLE<sup>1</sup> du Clain du 7 juin a refusé de valider l'étude scientifique qu'elle a elle-même commandée... Pourquoi ? Parce que celle-ci démontre que les prélèvements pour l'irrigation sont bien trop importants par rapport à ce que peut fournir la ressource, la cause du mauvais état de la masse d'eau sur le bassin du Clain depuis une trentaine d'années.**

Le Préfet et le Conseil départemental de la Vienne, en refusant de la valider, déposent l'étude HMUC<sup>2</sup> à la poubelle pour le bénéfice des adhérents aux SCAGE<sup>3</sup>, porteurs de projet de réserves de substitution. Hormis le gâchis d'argent public, il s'agit d'un déni de réalité, un mépris du travail scientifique, un refus de considérer le changement climatique. Les conséquences pour les années à venir seront une dégradation toujours plus importante des milieux, des difficultés pour diluer nos eaux usées dans les cours d'eau réduits à de simples filets d'eau, les ruptures d'eau potable au robinet...

Pourtant, HMUC fournissait les seuils précis des niveaux d'eau en dessous desquels il ne faut pas aller pour préserver l'eau potable et les milieux... Il est, par conséquent, tout à fait irresponsable de ne pas avoir validé ces seuils. Le Préfet et le Conseil départemental de la Vienne ont, par contre, validé des volumes prélevables hivernaux qui permettent de pomper dans les nappes en hiver pour remplir les réserves de substitution sans même valider les seuils qui autoriseraient ces pompages... Ces aménagements de stockage massif d'eau en surface sont nocifs non seulement pour l'eau potable et les milieux, mais aussi pour les agriculteurs. Car ils ne profiteraient qu'à une minorité d'irrigants.

La CLE est considérée comme le Parlement de l'eau. Par ce passage en force, le Préfet et le Conseil départemental ont porté atteinte à cette instance démocratique en tordant le bras des producteurs d'eau, des agriculteurs, des élus et des associations... Le nombre d'abstentions lors du vote du 7 juin montre que beaucoup, chez les élus et dans les services de l'État, se refusaient à voter sous pression. Préfecture et Conseil Départemental ont perdu tout crédit pour conduire un Projet Territorial pour la Gestion de l'Eau (PTGE) sur le bassin du Clain.

Lors de la CLE du 7 juin, il a été acté d'initier la démarche d'un PTGE. Nous demandons un vrai PTGE fondé sur le socle de connaissances scientifiques et de modalités techniques établi par l'étude HMUC. Car validée ou non, cette étude reste un acquis incontestable et aucune instance scientifique n'a remis en cause la méthode et la robustesse de ses conclusions.

### **Associations signataires :**

Confédération Paysanne Vienne

Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques de la Vienne

LPO Poitou-Charentes

UFC-Que Choisir 86

Vienne Nature

---

<sup>1</sup> Commission Locale de l'Eau

<sup>2</sup> Hydrologie Milieux Usage Climat

<sup>3</sup> Société Coopérative Anonyme de Gestion de l'Eau